

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



AVIS AUX MEMBRES

No. 2024 – 097

le 1 août 2024

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Tourmaline Oil Corp. (TOU & FOU) Dividende Spécial en espèces

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que les administrateurs de Tourmaline Oil Corp. (la « société ») ont annoncé le 31 juillet 2024, leurs intentions de verser un dividende spécial en espèces de 0,50\$ CA par action ordinaire à ses actionnaires. Ce dividende sera versé le 21 août 2024 aux détenteurs d'actions inscrits au registre de la société à la fermeture du marché le 9 août 2024. La date ex-dividende est le 9 août 2024.

La Bourse et la CDCC tiendront compte du dividende spécial en ajustant les prix de levée des options Tourmaline Oil Corp. (TOU) d'un montant équivalent au dividende spécial, soit 0,50\$ CA.

Dividende spécial – Détails du rajustement:

- **DATE EX-DISTRIBUTION:** 9 août 2024
- **DATE D'ENREGISTREMENT:** 9 août 2024
- **DATE DU PAIEMENT:** 21 août 2024

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Tourmaline Oil Corp. (TOU) seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGEUR:** 9 août 2024
- **SYMBOLE DES OPTIONS:** Inchangé
- **NOMBRES DE CONTRAT :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR:** Inchangé

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



- **LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions de TOU
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 250 000 contrats
- **CUSIP :** Inchangé
- **PRIX DE LEVÉE :** Un rajustement de 0,50\$ CA sera fait (conformément à la règle A-9 de la CDCC, section A-902 pour) toutes les séries existantes.

https://rules.cdcc.ca/w/cdcc/cdcc-fr#!b/a_902

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le dividende spécial et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 9 août 2024, les prix de levée pour les séries de TOU seront ajustés tel qu'indiqué ci-dessous:

Tourmaline Oil Corp,		
Symbole	Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée après le dividende spécial
TOU	29,25 \$	28,75 \$
TOU	31,25 \$	30,75 \$
TOU	33,50 \$	33,00 \$
TOU	35,50 \$	35,00 \$
TOU	37,00 \$	36,50 \$
TOU	38,00 \$	37,50 \$
TOU	39,00 \$	38,50 \$
TOU	39,25 \$	38,75 \$
TOU	39,50 \$	39,00 \$
TOU	40,00 \$	39,50 \$
TOU	40,50 \$	40,00 \$
TOU	42,00 \$	41,50 \$

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

100, rue Adelaide ouest 1700-1190 avenue des Canadiens-de-Montréal
 3^e étage C.P. 37
 Toronto ON M5H 1S3 Montréal QC H3B 0G7
 416-367-2470 514-871-3545
www.cdcc.ca

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



TOU	43,00 \$	42,50 \$
TOU	43,50 \$	43,00 \$
TOU	44,00 \$	43,50 \$
TOU	45,00 \$	44,50 \$
TOU	45,50 \$	45,00 \$
TOU	46,00 \$	45,50 \$
TOU	46,50 \$	46,00 \$
TOU	47,00 \$	46,50 \$
TOU	47,50 \$	47,00 \$
TOU	48,00 \$	47,50 \$
TOU	48,50 \$	48,00 \$
TOU	49,00 \$	48,50 \$
TOU	49,25 \$	48,75 \$
TOU	49,50 \$	49,00 \$
TOU	50,00 \$	49,50 \$
TOU	51,00 \$	50,50 \$
TOU	51,25 \$	50,75 \$
TOU	51,50 \$	51,00 \$
TOU	52,00 \$	51,50 \$
TOU	53,00 \$	52,50 \$
TOU	53,50 \$	53,00 \$
TOU	54,00 \$	53,50 \$
TOU	54,50 \$	54,00 \$
TOU	55,00 \$	54,50 \$
TOU	55,50 \$	55,00 \$
TOU	56,00 \$	55,50 \$
TOU	57,00 \$	56,50 \$
TOU	57,50 \$	57,00 \$
TOU	58,00 \$	57,50 \$
TOU	59,00 \$	58,50 \$
TOU	59,25 \$	58,75 \$
TOU	59,50 \$	59,00 \$
TOU	60,00 \$	59,50 \$
TOU	61,00 \$	60,50 \$
TOU	61,25 \$	60,75 \$
TOU	61,50 \$	61,00 \$
TOU	62,00 \$	61,50 \$
TOU	63,00 \$	62,50 \$
TOU	63,50 \$	63,00 \$
TOU	64,00 \$	63,50 \$
TOU	64,50 \$	64,00 \$
TOU	65,00 \$	64,50 \$

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

100, rue Adelaide ouest 1700-1190 avenue des Canadiens-de-Montréal
 3^e étage C.P. 37
 Toronto ON M5H 1S3 Montréal QC H3B 0G7
 416-367-2470 514-871-3545
www.cdcc.ca

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



TOU	65,50 \$	65,00 \$
TOU	66,00 \$	65,50 \$
TOU	67,00 \$	66,50 \$
TOU	67,50 \$	67,00 \$
TOU	68,00 \$	67,50 \$
TOU	69,00 \$	68,50 \$
TOU	69,25 \$	68,75 \$
TOU	69,50 \$	69,00 \$
TOU	70,00 \$	69,50 \$
TOU	71,00 \$	70,50 \$
TOU	71,25 \$	70,75 \$
TOU	71,50 \$	71,00 \$
TOU	72,00 \$	71,50 \$
TOU	73,00 \$	72,50 \$
TOU	73,50 \$	73,00 \$
TOU	74,00 \$	73,50 \$
TOU	74,50 \$	74,00 \$
TOU	75,00 \$	74,50 \$
TOU	75,50 \$	75,00 \$
TOU	76,00 \$	75,50 \$
TOU	77,00 \$	76,50 \$
TOU	77,50 \$	77,00 \$
TOU	78,00 \$	77,50 \$
TOU	79,00 \$	78,50 \$
TOU	79,25 \$	78,75 \$
TOU	79,50 \$	79,00 \$
TOU	80,00 \$	79,50 \$
TOU	81,25 \$	80,75 \$
TOU	81,50 \$	81,00 \$
TOU	82,00 \$	81,50 \$
TOU	83,00 \$	82,50 \$
TOU	83,50 \$	83,00 \$
TOU	84,00 \$	83,50 \$
TOU	89,00 \$	88,50 \$
TOU	89,25 \$	88,75 \$
TOU	91,25 \$	90,75 \$
TOU	93,50 \$	93,00 \$
TOU	97,00 \$	96,50 \$
TOU	98,00 \$	97,50 \$
TOU	99,00 \$	98,50 \$
TOU	99,50 \$	99,00 \$

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

100, rue Adelaide ouest 1700-1190 avenue des Canadiens-de-Montréal
 3^e étage C.P. 37
 Toronto ON M5H 1S3 Montréal QC H3B 0G7
 416-367-2470 514-871-3545
www.cdcc.ca

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



Le tableau ci-dessus peut ne pas refléter l'ensemble des séries cotées en raison des fluctuations du marché.

CDCC - Détails du rajustement – Contrats à terme sur action:

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGEUR:** 9 août 2024
- **SYMBOLE DES CONTRATS À TERME SUR ACTIONS:** Inchangé
- **SYMBOLE DES BTIC:** Inchangé
- **NOMBRES DE CONTRAT:** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR:** Inchangé
- **LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions de TOU

- **PRIX DE RÈGLEMENT:** Un ajustement du prix de règlement sera effectué conformément à la règle A-9 de la CDCC, section A-902.

https://rules.cdcc.ca/w/cdcc/cdcc-fr#!b/a_902

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE:** Les limites de position et de levée demeureront inchangées à 250 000 contrats

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des activités d'exploitation de la CDCC.

Anna Linardakis
Directrice, la Division des activités d'exploitation de la CDCC